

Annexe 3 Retour de la mise en consultation

La plupart des partenaires ayant répondu à la consultation revendiquent un élargissement du dispositif afin de pouvoir assurer une couverture optimale. Ces demandes sont les suivantes :

Air-Glacières	La compagnie <i>Air-Glacières SA</i> souhaite intégrer au dispositif du Bas-Valais un moyen hélicoptère toute l'année. La compagnie argumente en disant que diminuer les délais d'intervention, la prise en charge des pathologies dont le pronostic dépend du temps sera amélioré (accident vasculaire cérébral, arrêt cardiorespiratoire, infarctus du myocarde, etc.). De plus, elle souhaite mettre à disposition du Chablais un service de médecine d'urgence hélicoptère en renfort des services d'ambulances et SMUR ainsi qu'améliorer la couverture des missions primaires simultanées et la disponibilité pour les transferts inter-hospitaliers pour l'HRC.
Air Zermatt	La compagnie <i>Air Zermatt AG</i> propose le rajout de la base de Collombey au dispositif, ce qui permettrait une couverture optimale pour l'ensemble du canton. De plus, les compagnies Air Zermatt et Air-Glacières ont la possibilité de mobiliser, dans un très court délai, des moyens supplémentaires. Ceci est important durant la très haute saison, en situation de catastrophe ainsi que pour le sauvetage en haute montagne nécessitant des hélicoptères mono-turbine et en cas de transport inter-hospitalier de longue durée. Finalement, les connaissances topographiques et les liens avec les autres acteurs régionaux sont des conditions de base pour assurer un sauvetage régional de qualité.
Eagle Valais	La compagnie <i>eagle Valais</i> partage les analyses du dispositif et elle annonce souhaiter participer à l'appel d'offres. De plus, elle a transmis une présentation de la compagnie.
Rega	La <i>Rega</i> nous fait part de ses observations sur la base du rapport de monitoring 2019 et du rapport d'évaluation de juin 2021. Elle soulève des points potentiels d'amélioration notamment en lien avec le délai d'intervention. Afin d'assurer la couverture, la <i>Rega</i> propose une base d'hélicoptère supplémentaire 24h/24 toute l'année à Sion en maintenant les bases actuelles. Elle propose un délai de départ à 5 minutes pour toutes les bases ainsi que certaines normes techniques. De plus, elle propose que les interventions aériennes soient gérées par la centrale d'engagement de la <i>Rega</i> .
Héli-Alpes SA	La compagnie <i>Héli-Alpes SA</i> a repris les observations et propositions de la Rega et annonce son intérêt à participer à l'appel d'offres.
Ambulances Clerc SA	La compagnie d'ambulance <i>Clerc SA</i> propose également une base de sauvetage hélicoptère toute l'année à Collombey, pour les mêmes raisons qu'Air-Glacières.
z-zerzuben AG	La compagnie <i>z-zerzuben/sanität oberwallis</i> propose un hélicoptère supplémentaire en Haut-Valais pour la haute saison justifié par les nombreuses interventions simultanées. De plus, elle fait part de la problématique du manque de médecins d'urgence pour la médicalisation des transferts.
Pauli services AG	Le <i>service d'ambulance Saastal</i> soutient l'analyse des besoins effectuée par l'OCVS.
Hôpital du Valais	Pour l' <i>Hôpital du Valais</i> , la situation actuelle donne entière satisfaction et privilégie la coopération avec les partenaires historiques comme Air Zermatt, Air Glacières ainsi que le GRIMM.

L'Hôpital Riviera-Chablais (HRC)	L'HRC n'a pas de remarque à formuler.
Randa, Zermatt	Les <i>communes de Zermatt et de Randa</i> soulignent l'importance du sauvetage aérien basé à Zermatt pour cette région située dans les hautes montagnes. Les communes de la région financent le service de piquet des sauveteurs spécialisés, qui s'élève à CHF 200'000.- par an.
Baltschieder	La <i>commune de Baltschieder</i> souhaite maintenir le dispositif actuel.
Ergisch	<i>La commune de Ergisch</i> a répondu à la consultation sans formuler de remarque.
Port-Valais	La <i>commune de Port-Valais</i> attire l'attention sur le fait que les interventions sur le lac Léman sont gérées par la Rega en collaboration avec la Société Internationale de Sauvetage du Léman.
District de Sierre	La <i>Sous-préfète du district de Sierre</i> souligne le fait que les vallées latérales, comme le Val d'Anniviers, ne sont pas bien desservies sous l'angle du délai d'intervention par les moyens de sauvetage terrestre. Pour cela, elle juge important que les moyens actuels pour le sauvetage hélicoptère soient au minimum maintenus, voir étendus.
GRIMM	<i>Groupe d'intervention médicale en montagne (GRMM)</i> juge la mise à disposition d'un hélicoptère de sauvetage en journée et toute l'année également nécessaire dans le Chablais pour diverses raisons. De plus, il fait remarquer que les délais d'intervention du sauvetage hélicoptère et la qualité de la prise en charge n'ont pas été analysés et présentés.
Société médicale du Valais (SMVS)	La <i>Société médicale du Valais</i> propose un hélicoptère supplémentaire en Haut-Valais pour la haute saison justifié par les nombreuses interventions simultanées. De plus, elle fait part de la problématique du manque de médecins d'urgence pour la médicalisation des transferts.
Direction générale de la santé du canton de Vaud	La <i>direction générale de la santé du canton de Vaud</i> demande si une 3 ^{ème} machine durant des pics ponctuels et prévisibles dans le Haut-Valais devrait être envisagée (1-2 semaines durant les vacances scolaires en février). De plus, elle souligne le projet d'une route aérienne vers l'hôpital de Sion. Elle propose aussi de suivre l'évolution de la démographie, comme le vieillissement de la population.
Direction générale de la santé du canton de Berne	La <i>direction de la santé du canton de Berne</i> a répondu à la consultation sans formuler de remarque.
SCTM	Le Service central des tarifs médicaux LAA (SCTM) SCTM et <i>curafutura</i> ont renoncé à s'exprimer sur le rapport d'évaluation.